



Centre de Médiation
Fondé en 1998

INVITATION

*Le CENTRE DE MÉDIATION asbl,
en collaboration avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et du Service National de la Jeunesse
ainsi que de l'Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs Agréés – ALMA asbl,
a l'honneur de vous inviter à une*

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le lundi 13 décembre 2010 à 19 h 00

au

FORUM GEESSEKNAEPPCHEN
40, bd Pierre Dupong à L-1430 Luxembourg

LA DISCUSSION, UN ESPACE POSSIBLE ENTRE LA VICTIME et L'AUTEUR

Par Madame CHRISTINE MAHIEU
Juriste – Formatrice et Superviseuse

Le thème : Mme Christine MAHIEU nous entretiendra sur la médiation dans le champ pénal et plus précisément des expériences belges en ce domaine.

Si au Grand-Duché, la médiation pénale n'est prévue qu'en amont des poursuites, des expériences belges proposent la médiation pénale avant, pendant et après des jugements ...

Quelle(s) indication(s) pour la médiation dans le champ pénal ? Quelle(s) limite(s) pour la médiation dans le champ pénal ? Qu'en est-il des compétences nécessaires des médiateur(trice)s dans ce type de médiation ?

La conférencière : **Madame Christine MAHIEU** fut avocate inscrite au barreau de Bruxelles - son intérêt se portait sur les matières familiales, sur la jeunesse et sur les matières pénales. Depuis plus de 20 ans, Madame MAHIEU a rejoint le monde associatif et fut employée par l'ASBL « le Radian ». Cette association a pour objet, entre autres, d'organiser des réponses alternatives dans le cadre de la délinquance juvénile (prestations, médiations, concertations restauratrices en groupe, ...).

A présent, Madame MAHIEU a rejoint l'ASBL « Synergie » (service de formation continuée et de recherche, actif dans différents domaines du champ social) avec le rôle de formatrice et de superviseuse.